Procès-Verbal du Conseil d'Etablissement
Mercredi 20 Mars 2024
En attente de validation par le prochain CE

Présents :		
Administration Proviseur : M. CALVET Proviseur adjoint : M. DZIKI Secrétaire Général : M. RATOULY Directeurs du Primaire : M. DUPUY Mme GUICHARD CPE : Mme RAGAZZACCI	**Personnels** MME AUSSILLOU M. MICHEL M. GIMENEZ Mme ROYANT Mme CERES M. HENRIC-COLL Mme DHUEZ	**Parents d'élèves** Mme CONNAN Mme PALENCIA M. VAN LANGHENHOVE Mme SCHUT **Elèves** : Marc MAÑEZ Mme ROSIER
Excusés :		
COCAC adjoint : M. PERROT		M. SANCHO

Personnes invitées
Mme LIZONDO, Vice-présidente du CVL - **absente**
M. KERHERVÉ, Agent comptable
Mme NYLUND, Consule honoraire : **excusée**
M. HENRI-ROUSSEAU, Directeur de l'Institut Français de Valence**, excusé**
Mme GUEVARA, Directrice Etudes espagnoles
M. BERRET, Président de la société française de bienfaisance de Valence - **absent**
M. MARTINEZ, président de l'association des anciens élèves - **absent**
M.HUSS**,** Conseiller consulaire - **absent**
Mme LECOMTE, Conseillère consulaire - **absente**
Mme Le VAILLANT, Conseillère consulaire - **absente**
M. QUINTANA, Représentant des Français de l'étranger - **absent**
M. RALLE, Conseiller consulaire - **absent**
M. SERVANTON, Conseiller consulaire - **absent**

Ordre du jour :
1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 23 janvier 2024
3. Compte-rendu du conseil d'école du 27 février 2024
4. Présentation de la structure prévisionnelle 2024-2025
5. Présentation de la commission bien-être
6. Carte des emplois
7. Compte financier
8. Voyages
9. Questions diverses

Ouverture de séance : 18h10
Secrétaires de séance : M. DUPUY - MME DHUEZ - M. HENRIC COLL

Le Quorum est atteint : 20 membres votants

1. **Approbation de l'ordre du jour :**

- Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

2. **Approbation PV du 23 janvier**

- Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

3. **CR du conseil d'école du 27/02**
 cf pièce jointe

4. **Présentation de la structure prévisionnelle provisoire**
 Comparaison des chiffres 2023-2024 et 2024-2025
 - 10 classes maintenues en maternelle
 - 24 classes en élémentaire, fermeture d'une classe

 Collège : en fonction de l'évolution des effectifs le nb de classe sera adapté
 Collège : 1 division de moins

 représentant du SNES : BO groupes de niveau ?
 proviseur : en attente des indications de la DEOF de l'AEFE
 représentant de SOL : si maintien des effectifs en l'état, maintien du nb de classes en 5ème ?
 proviseur : la structure est prévisionnelle et provisoire
 Lycée : 1 division de moins
 représentant de SOL : 3 divisions en moins pour 37 élèves en moins, c'est un beau profit

 Le proviseur signale le terme "bon profit" comme déplacé et rappelle que ces chiffres sont prévisionnels
 représentant de ALI : il se peut effectivement que des départs soient à craindre
 représentant de l'APE : cette structure peut être inquiétante pour la qualité de l'enseignement, mais n'est que prévisionnelle
 proviseur : la prudence est de rigueur. Il est également indispensable de penser une structure viable financièrement.

 La structure définitive sera connue fin mai

5. **Présentation cellule harcèlement / Commission bien-être**
 Composition : différents membres des collèges de l'établissement
 1 CPE
 1 directeur
 Proviseur adjoint
 Personnels de santé (1 infirmière/la psychologue)
 2 surveillants/celadores
 2 PE
 2 enseignants du secondaire
 2 élèves
 2 parents (demande Mme Connan APE)
 1 personnel non-enseignant (demande Mme Dhuez Représentante Personnel ATOS)

6. **Carte des emplois :**
 - Premier degré :
 - Fermeture d'une classe
 - Arrivée EMFE (50%) (Enseignant expatrié en mission de formation)
 - Passage d'un PE en local vers poste de détaché (en attente du détachement de l'académie d'origine)
 - Temps partiel de 70% supplémentaire
 - Dans cette configuration, nous pourrions maintenir un poste à 70% en local, plutôt qu'une suppression sèche.

 - Secondaire :
 - Réaffectation du poste EPS sur support de détaché (licenciement de M. Gallego)
 - Pas d'information pour le moment sur d'autres intentions de mouvement de la part des collègues
 - Des réductions de service sont à prévoir sur matières en tension notamment en français et sur les matières espagnoles)

 Représentants du personnel ATOS : demande à ce que les enseignants de langue du 1er degré soient prévenus rapidement ; et de manière générale, les enseignants et professeurs concernés.
 Proviseur: l'enseignant de français concerné a été informé, dans le même temps un autre enseignant de français a sollicité un relevo

- Psychologue scolaire : départ à la retraite de Mme Gaudemard et arrivée de Mme Kaczmarczyk
- Service administratif :
- Katia Meis : 100% sur agent d'accueil malheureusement décédée
- Audrey Borey : +40%
- Eugenia Mc Cormack : +40%
 - 80% occupés par Katia Meis avant son transfert de poste

7. **Compte financier**

- Cf documents joints
 représentant ALI : comment expliquer la différence du fond de roulement entre les documents présentés en commission préparatoire et ceux présentés pour ce CE ?
 agent comptable : La réunion préparatoire s'est déroulée le 28 février 2024, et des opérations nouvelles se sont ajoutées au niveau des flux non budgétaires .
 représentant APE : a quoi est due l'augmentation de la PFC ?
 agent comptable : à l'augmentation des frais de scolarité
 représentant APE : coût de la perte de 46 élèves au 01-09-2023 ?
 secrétaire général : environ 140 000€
 conclusion secrétaire général :
 Pour la première fois depuis 6 ans, le budget est exécuté à l'équilibre. Il est rassurant de constater que l'on soit arrivé à contenir les dépenses de l'établissement tout en ayant renforcé les opérations d'investissement.
 Il convient donc de poursuivre ce travail en 2024, en ayant pour ambition de poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves, tout en étant prudent compte tenu de la tendance baissière des effectifs.

 Présentation agent comptable : PJ
 Représentant du personnel ATOS : Comment expliquez-vous la différence entre Lisbonne et Valence qui sont des établissements équivalents ?
 Agent comptable : Les effectifs sont les mêmes mais les frais d'écolage et de première inscription sont plus élevés, et, de plus, l'établissement perçoit chaque année des frais de réinscription.
 Le proviseur rappelle que durant plusieurs années les frais d'écolage du Lycée français de Valence n'ont quasiment pas évolué, ce qui explique en partie le décrochage de l'établissement quant aux recettes par rapport aux autres lycées français de la zone ibérique.

représentant ALI : que devient l'argent recouvré ?
agent comptable : reversé à l'établissement

approbation sans réserve : 8/19
approbation avec réserve : 4/19

Déclaration SNES/ FSU : ……
SOL s'associe à cette déclaration
agent comptable : L'agent comptable explique que le courriel transmis aux personnels résidents est une relance, et, qu'il est offert la possibilité de mettre en place un échéancier afin régler les sommes dues.
représentant ALI : les parents espèrent que dans les mesures de contestation les élèves ne seront pas pris en otage

8. <u>Voyages</u>

- Présentation voyage 4B du 17 au 19 juin .
- Montant Max 290€
 - Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

9. <u>Questions diverses</u>

- représentant du personnel ATOS :
 - Garderie du personnel :
 La gratuité de ce service était proposée par l'IDEF depuis 1998 à tous les personnels sous conditions :
 Depuis cette année, ce service proposé par l'établissement ne satisfait pas les personnels.
 Les personnels demandent un retour au fonctionnement antérieur.

 proviseur : si des personnels ont pu bénéficier pendant longtemps d'un service de garderie gratuit, tant mieux. Cette gratuité a été découverte à la rentrée à la suite d'une redistribution du périscolaire. La direction s'est engagée à maintenir ce service à minima pour l'année à venir. Les Edt seront étudiés en fonction des contraintes de chacun.

 secrétaire général : cette garderie concerne 13 personnels, 20 enfants

 représentant de SOL : s'associe à cette demande

 - Révision du budget: augmentation des salaires des PDL
 3% à partir du 1er janvier 2024

 - Charte informatique (demande du DPD de l'AEFE)
 en cours de rédaction
 proviseur : il faudra étudier la possibilité de faire signer cette charte à la rentrée, au moment des inscriptions ou de manière numérique lors de la première connexion sur le site.

 - les arbres coupés privent de leur ombre
 la sécurité primait

 - Représentants personnels du premier degré : Afin de reconnaître la charge et l'importance des missions d'accompagnement des professeurs, les PE et PLC résidents ont vu leur prime d'encadrement doublée cette année (depuis septembre), or les professeurs en contrat local, assurant ces mêmes tâches d'encadrement au quotidien que leurs collègues, n'ont pas reçu pareille revalorisation. Quand cela sera-t-il envisagé ?
 proviseur-secrétaire général : Pas envisagé pour le moment

 - De même, consécutivement à la pandémie et ses conséquences concrètes sur les enseignements, une prime informatique de 150 euros est octroyée aux personnels résidents chaque année au mois de janvier,

depuis 2021. Quand cela sera-t-il également appliqué aux personnels locaux, qui utilisent et investissent dans du matériel informatique eux aussi ?
proviseur-secrétaire général : Pas envisagé pour le moment

- représentant SOL : Nous souhaiterions savoir si les futures modalités de garderie pour les enfants des personnels à partir de la rentrée 2024 sont décidées et quelles sont-elles?

- Ascenseur: Nous souhaitons discuter des modalités de programmation de l'ascenseur et son accessibilité, accessibilité autant pour les élèves en situation de handicap que pour les personnels pour le transport de matériel ou autre.
 secrétaire général : L'ascenseur est ancien et il ne semble pas possible de modifier son fonctionnement actuel. Des travaux de maintenance sont prévus durant les congés d'avril.
 Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, il n'est pas souhaitable que l'ascenseur stationne au RDC.
- Afin de reconnaître la charge et l'importance des missions d'accompagnement des professeurs, les PE et PLC résidents ont vu leur prime d'encadrement doublée cette année (depuis septembre), or les professeurs en contrat local, assurant ces mêmes tâches d'encadrement au quotidien que leurs collègues, n'ont pas reçu pareille revalorisation. Quand cela sera-t-il envisagé ?

- Quand cela sera-t-il envisagé de verser la prime informatique aux personnels locaux?
 Secrétaire général : il n'est pas envisagé de mettre en place cette prime.

- Distributeur à SODA dans le foyer des lycéens. Comment se positionne-on par rapport à la loi française?
 proviseur: Pas de réflexion sur ce thème pour le moment. Nous avons en revanche été vigilants dans la constitution de la carte du Food-truck.

Heure de fin du CE : 20h33

Les secrétaires de séances, Le Proviseur,

Stéphane DUPUY Alexandre HENRIC-COLL Aurore DHUEZ Yann CALVET